

Financer l'immatériel pour doper la croissance

Le financement des investissements immatériels des entreprises devient un enjeu majeur pour accroître leur compétitivité mondiale notamment à l'heure de la révolution digitale. Il suppose une refonte des grilles d'analyse du risque de la part des financeurs et une meilleure valorisation du capital immatériel des entreprises.

PAR **CHRISTOPHE DESCOS**, DIRECTEUR DU MARCHÉ DES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS, BANQUES POPULAIRES

LA FORCE D'UNE ENTREPRISE, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, tient dans sa capacité à se développer en misant sur ses avantages concurrentiels. Elle doit pour cela faire preuve d'innovation au sens large en investissant dans ses facteurs de production immatériels. C'est là aujourd'hui à n'en pas douter la clef de la croissance. Propriété industrielle et dépôts de brevets, valorisation de la marque, nouveaux process marketing, recrutement de compétences et d'experts, formation et fidélisation des collaborateurs, digitalisation, R&D... Tous ces éléments constituent le socle des investissements immatériels que devra faire une entreprise pour gagner en efficacité et en productivité, se différencier et conquérir de nouveaux marchés. Cette stratégie n'est pas l'apanage des start-up ou des grands groupes. L'investissement immatériel est particulièrement crucial pour les PME, y compris pour les entreprises sociales, car il irrigue l'ensemble du tissu économique par ses retombées en termes de compétitivité et de performances. Le financement de cet investissement immatériel est donc plus que

jamais un enjeu majeur pour notre économie. Il vise notamment à permettre à la France de rattraper son retard dans le domaine du numérique. Or, en octobre dernier, les entreprises françaises se classaient au 22^{ème} rang des pays européens en terme d'utilisation du numérique dans leurs process quotidiens. Par ailleurs, si l'on considère le poids du stock de capital TIC (technologies de l'information et des communications) dans le PIB, le retard de la France serait de 2 à 2,5 points de PIB par rapport aux Etats-Unis ou au Japon, ce qui représente environ 50 milliards d'euros de stock de capital. Or, pour les Etats-Unis et le Japon, augmenter leur capital TIC de 2 à 2,5 points de PIB a pris un petit peu plus de 10 ans.

Révolution culturelle

Le financement de l'investissement immatériel des entreprises suppose néanmoins une véritable révolution culturelle de la part de tous les acteurs. Jusqu'à présent les dépenses immatérielles des entreprises étaient en effet considérées d'un strict point de vue comptable non comme des investissements

mais comme des charges qui ne peuvent donc être immobilisées au bilan. Ces dépenses sont ainsi le plus souvent financées non par la dette mais par la trésorerie de l'entreprise, ce que font habituellement les grands groupes ou par le capital grâce à des levées de fonds à l'exemple du modèle des start-up. Ces deux modes de financement de l'investissement immatériel sont toutefois problématiques pour les PME. D'une part ces entreprises ont souvent du mal à mettre à contribution leur cash-flow pour accélérer leur investissement immatériel en raison de marges trop faibles qui limitent leur capacité d'autofinancement. Elles doivent donc lisser leurs dépenses sur plusieurs années, prenant ainsi du retard dans la course à la compétitivité mondiale, faute d'innovation suffisante et immédiate. Dans le même temps les PME familiales se montrent la plupart du temps réticentes à ouvrir leur capital par crainte d'impacter leur gouvernance. Elles renoncent ainsi à toute levée de fonds, limitant de facto leur capacité de financement de leurs investissements immatériels. Pour toutes ces raisons la mise en place d'un financement bancaire des

50
milliards
d'euros de
stock de
capital

investissements immatériels apparaît comme une solution de bon sens qui pourtant ne va pas de soi. Les banques, faute de contrepartie mobilisables sur les actifs de l'entreprise, doivent en effet analyser différemment leur prise de risque et apprendre à financer sur le long terme une dépense qui n'apparaît pas au bilan mais dans le compte de résultat.

Défricher le marché

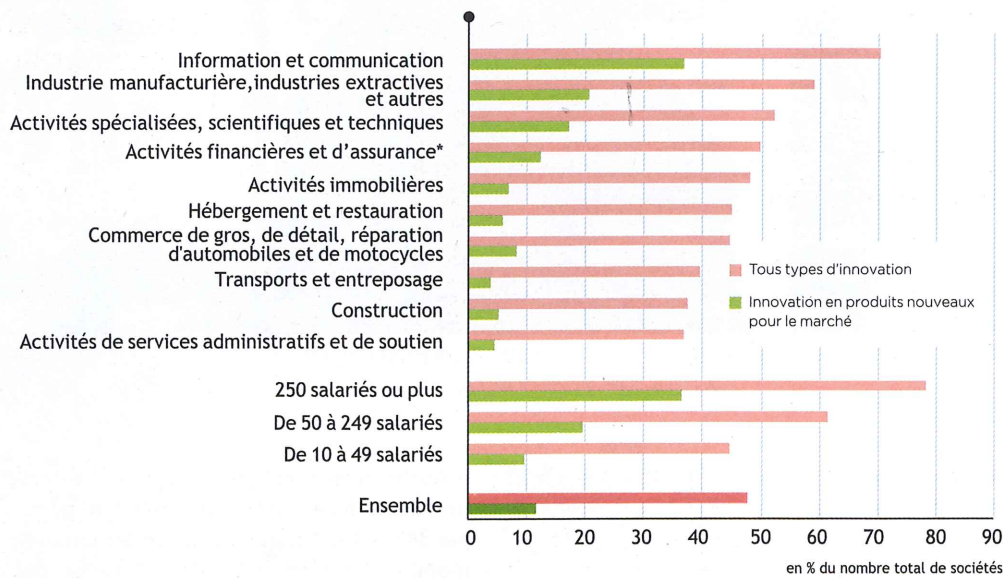
Aujourd'hui il s'agit d'aller plus loin. Le financement bancaire des investissements immatériels des entreprises suppose, notamment, la mise en place d'un consensus de place pour mieux identifier ces dépenses d'un point de vue comptable afin de pouvoir mieux les financer. Dans son rapport d'octobre 2017, le médiateur du crédit met ainsi l'accent sur la nécessité de mieux valoriser les actifs immatériels et appelle de ses vœux une campagne d'information afin de sensibiliser les experts-comptables, les dirigeants d'entreprises et les financeurs aux marges de manœuvre existantes pour activer et immobiliser certaines dépenses immatérielles. Une piste >>>

>>>

serait notamment, comme l'envisage la Direction Générale des Entreprises à Bercy, d'élaborer des référentiels extracomptables composés de grands indicateurs stratégiques répartis sur de nouvelles classes d'actifs (capital humain, capital client, capital organisationnel...), annexés au bilan comptable des entreprises et qui permettraient de valoriser leurs actifs immatériels. Aider les entreprises à investir dans l'immatériel c'est

leur donner la capacité de grandir, de gagner des parts de marché et d'être finalement plus robustes dans la compétition mondiale. Les autres investissements matériels des entreprises seront alors d'autant plus sûrs pour les financeurs que les entreprises y gagneront en solidité. Dans une logique vertueuse pour l'ensemble de notre économie. ●

Les sociétés innovantes entre 2012 et 2014



Lecture : 48 % de l'ensemble des sociétés ont innové entre 2012 et 2014. 12 % des sociétés ont développé des produits nouveaux sur le marché. Champ : sociétés actives de 10 salariés ou plus implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév.2 sauf 75.
 Source : Insee, enquête Innovation (CIS) 2014.
 *Y compris les holdings financières.

UN CERCLE VERTUEUX

Banque Populaire a été un des premiers acteurs financiers à jouer cette carte en 2014 avec son dispositif Innov&Plus en partenariat avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI), filiale de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui apporte sa garantie sur les prêts accordés. La mise en place du dispositif Innov&Plus en 2014 visait à accélérer l'investissement immatériel des entreprises pour accélérer leur croissance en bénéficiant des fonds européens dans le cadre du programme RSI (Risk Sharing Instrument) de la Commission européenne. En l'espace de quatre ans, Banque Populaire a ainsi financé près de 2000 entreprises à hauteur de 420 millions d'euros, ce qui lui donne le recul nécessaire pour évaluer cette action. Elle a par exemple aidé la société Eliopack dans la Sarthe à mettre au point une nouvelle machine d'impression de films d'emballages en grandes

dimensions pour gagner en productivité et se positionner sur de nouveaux marchés. Elle a aussi permis à la société Azimut à Lorient d'embaucher de nouveaux collaborateurs pour développer la R&D sur un outil innovant de création de site internet. La mise en place de ce financement de l'investissement immatériel sur un mode patient - jusqu'à dix ans avec une possibilité de remboursement différé - a fait la preuve qu'il permettait de créer pour l'entreprise l'avantage compétitif recherché et de générer le cash-flow nécessaire pour le remboursement de la dette. Ce modèle est désormais en passe de faire école, en France et dans d'autres pays de l'Union européenne. L'engagement de Banque Populaire en faveur du financement des investissements immatériels des entreprises s'inscrit pleinement dans son rôle de 1^{er} banquier des PME.